

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	53 (1924)
Heft:	14
Rubrik:	Les principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement qui ont eu lieu en Suisse dans le courant de l'année 1923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES

principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement

qui ont eu lieu en Suisse

dans le courant de l'année 1923¹

Jusqu'en 1909, notre organe publiait chaque année le « Bilan géographique et historique » élaboré par le Frère Alexis M.-G. Je n'aurai point la prétention de me comparer à l'éminent géographe dont la réputation a franchi les frontières de son pays. La tâche dont le Frère Alexis s'acquittait si magistralement pour la géographie et l'histoire mondiales, j'ai essayé de l'accomplir modestement pour notre petite Suisse. A la longueur de ses jambes, on règle son saut. Ce sera gauche, ce sera incomplet. Néanmoins, si les lignes qui vont suivre peuvent être utiles à *un seul* collègue, je m'estimerai récompensé de mon travail.

Histoire

Au mois de mai 1923, le gouvernement de Vienne a rendu, au canton de Genève, deux des canons pris par l'Autriche lors de l'invasion de 1813.

— On a inauguré à Granges, dans le canton de Soleure, deux pierres commémoratives en forme de dalles, à la mémoire de deux jeunes filles tuées par les Français en 1798.

— Il est question de rétablir l'ancien écu de Neuchâtel. Les trois pals actuels rouge, blanc et vert seraient remplacés par trois chevrons superposés : un jaune, un blanc et un rouge.

— On a découvert un mur romain du III^{me} siècle, à Genève, et une station lacustre au nord du lac de Hallwyl. Cette dernière date de l'âge du bronze, environ 1500 ans avant Jésus-Christ. Elle était construite en madriers de chêne. On a retrouvé des poteries, des meules, des objets en bronze et des ossements de vaches, de chèvres, de moutons, de chiens, de chevaux, de sangliers, de renards, d'ours et de bouquetins.

— Le 24 avril 1923, le peuple vaudois, dans un noble enthousiasme, a célébré le deuxième centenaire de la mort de Davel.

— L'ex-impératrice d'Autriche-Hongrie Zita veut vendre 75 millions le diamant appelé le Florentin. Ce dernier orna l'une des bagues de Charles le Téméraire. Le malheureux duc le porta à la journée de Nancy. Le paysan qui découvrit le cadavre nu à demi dévoré par les loups prit le joyau et le vendit quelques écus. Le diamant appartint pour un temps à la famille des Médicis, puis il passa aux Habsbourg.

— On a trouvé à Cousset un squelette enseveli à une profondeur de 2,3 m. Il était tourné vers le soleil levant et portait des anneaux de bronze aux chevilles. La date de la sépulture doit être entre les ans 400 et 325 avant Jésus-Christ.

— Les restes du dernier abbé de Saint-Gall, Mgr Pancrace Vorster, mort en 1829, ont été transportés dans l'église de l'ancien monastère. Après la sécularisation de 1805, il avait émigré en Allemagne, puis à Muri.

¹ Un instituteur dévoué a noté au jour le jour les événements récents auxquels un maître d'école peut faire allusion dans ses leçons ou sur lesquels il doit modifier les données de ses manuels. Nous donnons ici les résultats de son travail pour 1923 et, prochainement, pour 1924.

Orographie

On se propose de construire un hôtel au point terminus du chemin de fer de la Jungfrau. Ce sera vraiment un établissement « à la hauteur », puisque son altitude ne sera pas inférieure à 3,540 mètres.

Hydrographie

La localité de Montreux a capté des sources d'eau potable près du Bouveret. La conduite traverse le Rhône au moyen d'un aqueduc.

— Depuis 1893, de gigantesques travaux sont en cours dans le Rheintal saint-gallois. Ils ont pour but, entre autres, de conduire le Rhin au Bodan par un lit plus direct et de le redresser près du village de Diepoldsau, sis sur un terrain plat et marécageux, à la merci des inondations.

La première partie du programme fut achevée en 1900. La « coupure » de Diepoldsau ne l'a été que vingt-trois ans plus tard. Il s'agissait d'y diriger les eaux du fleuve en faisant sauter la digue qui séparait l'ancien lit du nouveau. Dans ce but, on y avait placé vingt-neuf charges contenant chacune jusqu'à 18 kilogrammes de trotyl. Le courant électrique fut lancé dans les explosifs le 18 avril 1923, à 11 heures. Des fissures se produisirent dans la digue sans qu'elle fût ébranlée. On travailla pendant demi-heure à élargir à la main une de ces ouvertures. Quelques instants après, les eaux de l'ancien lit se déversaient dans le nouveau par une brèche de 4 à 5 mètres de large.

Un canal de 110 mètres de largeur constitue le lit ordinaire du Rhin. Deux bordures lui permettent, en cas de crue, de déployer une envergure de 260 mètres. Les digues mesurent 37,5 mètres d'épaisseur à la base et 6 au sommet. Leur hauteur, prise au bas des fondations, est de 40 à 48 mètres, mais elles émergent de 8,5 mètres au-dessus du sol. Il a fallu déplacer 2,750,000 mètres cubes de matériaux, mais on en a employé 2,5 millions, c'est-à-dire 875,000 wagons.

Il faut encore corriger le Rhin entre les villages de Kriessern et Buchs. L'entreprise entière était devisée 37 millions. La Suisse a déjà dépensé de ce chef 9,4 millions et l'Autriche la moitié de cette somme seulement.

Les villages saint-gallois de Diepoldsau et de Schmitter sont maintenant séparés du reste du canton par le nouveau lit du Rhin. Au nord, les localités vorarlbergeoises de Höchst, Gaissau et Fussach ne peuvent plus, depuis vingt-trois ans déjà, communiquer avec leur mère-patrie qu'en traversant le canal artificiel.

— On discute trois projets pour une nouvelle correction hydraulique du Jura qui aurait pour but de diminuer l'écart considérable qui existe actuellement entre les hautes et les basses eaux sur les lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienna. Selon l'un de ces projets, leurs niveaux seraient abaissés respectivement de 1,21 mètre, 1,33 mètre et 1,2 mètre.

Voies de communication

Le pont du Grenier, à Berne, trop étroit, ne peut plus suffire à la circulation. Il est question de l'élargir ou d'en construire, vers le populeux quartier de la Lorraine, un nouveau devisé à 3,400,000 francs.

— La construction du chemin de fer de la Furka n'est pas finie que déjà la Compagnie concessionnaire est en faillite.

— Par contre, le Locarno-Domo d'Ossola a été achevé le 27 mars 1923. La ligne des Centovalli mesure 53 kilomètres de longueur. Un train direct couvre le trajet en deux heures. On n'y compte pas moins d'une vingtaine de tunnels

et une trentaine de ponts. L'entreprise est revenue à 13 millions. Son inauguration a eu lieu le 25 novembre 1923.

— Une récente loi vaudoise interdit toute nouvelle construction, clôture ou plantation sur une largeur de 2 mètres autour des lacs. Le but du législateur a été de réservier cette lisière comme chemin éventuel de halage.

— On a assurément oublié que, de Morges, la première ligne de chemin de fer Genève-Neuchâtel se dirigeait directement vers Bussigny en évitant Lausanne. Ce raccourci n'est actuellement plus employé. On demande de le remettre en usage dans le but de diminuer d'une heure le trajet Genève-Suisse allemande, par Yverdon-Neuchâtel.

Démographie

Par suite de l'émigration, le val Maggia a perdu, depuis un quart de siècle, la moitié de sa population.

— Deux cents habitants de Zermatt veulent émigrer au Brésil. Un prêtre, un instituteur, un médecin et des artisans feront partie de la troupe.

— Les étrangers sont en Suisse dans la proportion de 10,4 %.

Religions

Le Gœtheanum de Dornach a été incendié dans la nuit du 31 décembre 1922 au 1^{er} janvier 1923. Les anthroposophes n'ont pas tardé à parler de le reconstruire.

— Une paroisse catholique romaine a été fondée à Tavannes.

— Le 25 mars 1923, on a posé la première pierre de l'église de Forel, près d'Estavayer-le-Lac.

— On a créé, à Wohlhusen, un séminaire (Saint-Joseph) pour les prêtres suisses se destinant aux missions étrangères, spécialement à celles de Chine.

— Le 7 octobre 1923 a été bénie, à Zurich, la nouvelle église du Bon Pasteur. Les catholiques romains disposent maintenant de six églises dans l'Athènes de la Limmat.

— Le 7 décembre 1923 est décédé Dom Thomas Bossard, cinquante-quatrième Abbé d'Einsiedeln.

— Trois votations fédérales ont appelé les citoyens aux urnes au cours de l'année 1923. Le 18 février, l'initiative des suspects et la convention des zones furent rejetées, le 15 avril eut lieu la votation au sujet de l'initiative douanière et, le 3 juin, la réforme du régime de l'alcool fut malheureusement repoussée par 357,779 non contre 259,007 oui.

— On a lancé sur le Léman deux canots-automobiles pour réprimer la contrebande.

— En novembre 1923 est décédé M. le juge François Schmid, président du Tribunal fédéral. Il est remplacé comme juge par M. Engeler.

— Les président et vice-président du Conseil national seront pour 1924 MM. Evéquoz et Forrer de Saint-Gall. Pour le Conseil des Etats, les mêmes charges seront entre les mains de MM. Simon et Andermatt et au Conseil fédéral, de MM. Chuard et Musy. Le nouveau président de la Confédération, qui se rendait dans son canton d'origine pour prendre part à la réception que ses concitoyens lui réservaient, a été fêté, le 14 décembre 1923, à l'occasion de son passage en gare de Fribourg.

Productions du sol

On parle d'établir un second parc national dans le Valais.

— Les mines du Gonzen (Valais) produisent 250 tonnes de minerai par

jour, contenant 65 % de fer dit rouge. Elles occupent 250 ouvriers. On va y construire des forges et des fonderies.

Industries

L'industrie de la houille blanche se développe de plus en plus. On projette de capter les eaux de la Salanfe. Comme les cours d'eau, pas plus que les humains, ne possèdent le don d'ubiquité, ils ne peuvent, à la fois, activer les turbines d'une centrale électrique et bondir dans le cirque de rochers patiemment aménagés par eux, le Club alpin suisse s'est ému en faveur de la cascade de Pisseevache et a demandé aux autorités compétentes de bien vouloir laisser à la Salanfe le volume d'eau nécessaire pour ne pas supprimer à tout jamais une attraction du Valais. On a promis satisfaction aux réclamants.

— On construit à Klosters une centrale électrique dont le lac de Davos constituera le bassin d'accumulation. On en avait abaissé le niveau pour vaquer à certains travaux. N'étant plus tassées par la masse d'eau habituelle, une partie des rives se sont écroulées.

— Le canton de Saint-Gall projette de construire près d'Appenzell un lac artificiel, qui couvrirait plusieurs centaines d'hectares. Forte de sa souveraineté territoriale inscrite dans la constitution, la population des Rhodes-Intérieures se refuse de porter atteinte à l'intégrité de sa surface productrice. Le gouvernement saint-gallois s'appuie pour insister, sur la loi autorisant l'expropriation pour cause d'utilité publique. Le conflit est porté devant le Tribunal fédéral.

— Les travaux de Barberine ont repris le 4 avril 1923 avec 350 ouvriers. 50 à 80 Fribourgeois y trouvent un gagne-pain. Selon le projet actuel, le lac artificiel mesurera 17,000,000 de mètres cubes, c'est-à-dire les eaux de la Barberine et du Nant de Dranse retenues par un barrage de 35 mètres de hauteur et 96 d'épaisseur à la base. Un tunnel de 2,6 kilomètres de longueur les conduira avec une chute de 700 mètres de hauteur à l'usine de Châtelard, près de Salvan et de Finhaut. La force produite atteindrait 11,000 H. P.

Déjà, on propose d'élever le barrage jusqu'à l'altitude de 1,888 mètres, c'est-à-dire de lui donner une hauteur de 76 mètres. La capacité du bassin d'accumulation serait portée de la sorte à 37,500,000 mètres cubes. Les frais nécessités par ce projet supplémentaire ajoutés au devis pour l'usine de Vernayaz s'élèveraient à 44,750,000 fr.

Cette dernière utilisera la fuite de l'usine de Barberine, l'Eau-Noire, le Triège et, éventuellement, le Trient. Un bassin compensateur sera installé aux Marécottes et le château d'eau aux Granges. Les usines de Barberine et de Vernayaz produiront ensemble 38,000 H. P. Avec l'apport du Trient, la production pourra atteindre 42,000 H. P. Cette force est destinée à la traction électrique sur le tronçon Sion-Lausanne.

— Une usine électrique est aussi en projet dans la vallée de Tourtemagne et une autre dans celle d'Hérémence. Les eaux de la Dixence seraient retenues dans un lac artificiel à 2,240 mètres d'altitude, formant une chute de 1,750 mètres et engendrant une force de 135,000 chevaux.

— La catastrophe italienne du Gleno a amené les ingénieurs suisses à publier des déclarations rassurantes quant à la sécurité des barrages de nos accumulations hydrauliques. On nous a répété que le lac Ritom est une nappe naturelle sise à 1,800 mètres d'altitude. Son niveau a été exhaussé de 7 mètres au moyen d'un barrage artificiel.

— Une commande de vingt locomotives électriques pour les Chemins de fer fédéraux se chiffrant à 11 millions est en voie d'exécution. A fin 1922, 356 kilo-

mètres du réseau national étaient électrifiés, c'est-à-dire le 12 % de la longueur totale. On disposera actuellement de l'énergie suffisante pour exploiter électriquement 500 kilomètres de plus. De 1915 à 1920, l'administration a vendu 137 locomotives à vapeur pour le prix total de 4,5 millions.

— On va rouvrir la verrerie de Moutier dont les fours ont été éteints pendant cinq ans. La fabrication du verre par soufflage sera remplacée par le procédé du coulage.

— La fabrique de soie artificielle « Viscose », après avoir songé un instant à construire une usine dans notre canton, a jeté son dévolu sur Giubiasco, qui abrite déjà une manufacture de linoléums.

— Nous avons, en Suisse, vingt-deux chocolateries occupant en tout 7,500 ouvriers. En 1921, il s'est consommé pour 45 millions de chocolat à l'intérieur du pays. On en a exporté pour 11 millions.

La société des chocolats suisses Peter Cailler et Kohler a distribué, pour 1922, un dividende de 5 fr. par action.

Le 13 avril 1923, un incendie a éclaté dans la chocolaterie Suchard, à Serrières.

— Les centres d'étrangers rivalisent d'attractions pour s'imposer à l'attention de leur clientèle. Le 9 avril 1923, Locarno a eu sa fête des fleurs. Les dirigeants de Bellinzona ont projeté une fête des châteaux. La fête fédérale des musiques, à Zoug, a duré du 29 juillet au 5 août.

— L'horlogerie reprend de l'activité dans le sud du Jura bernois. Il y a une soixantaine d'années que la fabrication des boîtes à musique l'a supplantée à Sainte-Croix.

— Nous avons, en Suisse, quatre-vingt fabriques de pâtes alimentaires. Comme toutes les industries indigènes, elles souffrent de la concurrence étrangère. C'est la fabrication italienne qui leur fait le plus de tort.

— La confection des tapis de laine a été introduite dans le canton de Glaris il y a deux ans.

Commerce

Le Département fédéral des Finances a été, au début de l'année 1923, autorisé à faire frapper la nouvelle pièce de 5 francs. On sait que le jury s'en est tenu au projet Burkhardt.

En revanche, les pièces en laiton de 10 et de 5 centimes ont dû être retirées de la circulation jusqu'au 31 décembre 1923.

— A Bâle, la ville réputée par l'importance de ses fortunes privées, il est constaté qu'elles ont baissé de 300 à 400 millions depuis 1914.

— La Grèce a adopté le calendrier grégorien depuis le 1^{er} mars 1923.

— Depuis 1918, on a construit, à la gare de Chiasso, des magasins, des caves et neuf kilomètres de voies nouvelles. On a exécuté des travaux pour 10 millions en tout.

— Les bâtiments de la Foire d'échantillons de Bâle ont été incendiés le 16 septembre 1923. Des études en vue de leur reconstruction ont commencé immédiatement. Les édifices détruits seront rebâties en béton armé. On ajoutera aux halles un bâtiment d'administration.

Faits divers

Le château de Lucens a été vendu à un particulier, pour 135,000 fr.

— La société du Théâtre de Tell, à Altdorf, projette de construire un nouveau bâtiment pour représentations qui est devisé à 350,000 fr.

— Le Musée gruyérien, à Bulle, a été inauguré le 15 septembre 1923, tandis qu'à Fribourg, par une petite fête, on a célébré le centenaire de celui d'histoire naturelle.

— Maintenant que la Pologne est reconstituée, il est question de transférer à Varsovie le musée polonais de Rapperswyl.

Louis DEMIERRE, *instituteur.*

BIBLIOGRAPHIES

Etudes, revue catholique d'intérêt général ; abonnement pour la Suisse : un an, 45 fr. ; six mois, 23 fr. 5, Place Mithouard, Paris VII^{me}.

20 septembre. — H. Lammens : Aurons-nous un concile panislamique ? — A. d'Alès : L'héritage de la pensée grecque. — P. Doncœur : Essai d'une colonie de marche. — F. de Bélinay : Initiation à l'art d'écrire. — Y. de la Brière : Marie-Antoinette et la politique. — P. Lhaude : Les lauriers coupés. — L. de Mondadon : Des critiques de la critique. — J. Boubée : Le « Jeu de Notre-Dame » de Hal. — Revue des livres.

5 octobre. — G. de Grandmaison : Napoléon et Joseph Bonaparte. — P. Dudon : La rentrée de Dieu dans l'Ecole, dans l'Etat. — L. Jalabert : Lady Stanhope en Orient. — P. Lhaude : Les lauriers coupés (roman). — F. Donan : Un Congrès pour l'union des Eglises. — Y. de la Brière : La cinquième assemblée de la Société des Nations. — Revue des livres.

20 octobre. — A. Bessières : L'Union catholique. — H. du Passage : Les forces occultes contre la France. — G. de Grandmaison : Napoléon et Joseph Bonaparte. — Dr Schebesta : Les négrilles de la presqu'île malaise. — P. Lhaude : Don Andrès, l'apôtre des gitanillos. — L. de Mondadon : M. L. Martin-Chauffier ou les méfaits de l'analyse. — Revue des livres.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Don en faveur des retraites spirituelles pour les instituteurs.

— M. le directeur Dessibourg avait demandé que sa dépouille mortelle reposât dans cette église de Hauterive, où il avait prié de si longues années. En retour, il prescrivait à son héritier de faire don d'une certaine somme, à titre de droit de sépulture, à l'Ecole normale. Selon les intentions exprimées verbalement par M. Dessibourg, au cours de sa dernière maladie, avec l'assentiment de la Direction de l'Instruction publique, les trois cents francs que M. le Supérieur du Séminaire a remis à l'Ecole ont été affectés à créer un fonds Jules Dessibourg, dont le produit devra soutenir l'œuvre des retraites spirituelles pour instituteurs, à Hauterive. De la sorte, le nom du vénéré défunt demeurera attaché à cette Ecole qui lui fut si chère ; son apostolat se prolongera dans la suite des années. Le noyau du capital est encore bien restreint ; mais nous avons la confiance que plus d'un instituteur le voudra développer ; les modestes apports, quand ils viennent avec quelque régularité, en arrivent à constituer